

# PLAN STRATÉGIQUE 2015-2018

du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

**MISSION** Contribuer à la prospérité, à la richesse collective et au développement social du Québec; favoriser l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre; favoriser l'atteinte de conditions de travail équitables et de relations du travail harmonieuses; privilégier l'inclusion économique et sociale des personnes les plus vulnérables; soutenir l'action communautaire et bénévole; simplifier l'accès aux services gouvernementaux.

**VISION** Être reconnu comme la référence en matière de développement de la main-d'œuvre, de conditions de travail, de solidarité sociale et de prestation de services novatrice et adaptée, et ce, grâce à l'engagement de son personnel et avec le soutien de ses partenaires.

## ENJEU 1 | L'ADÉQUATION ENTRE LES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES BESOINS DES ENTREPRISES DANS UN CONTEXTE DE RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

ORIENTATIONS	AXES	OBJECTIFS
<b>1</b> Répondre aux besoins du marché du travail	L'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi  L'insertion en emploi de tous les bassins de main-d'œuvre  L'information sur le marché du travail	<b>1.1 Favoriser l'engagement des entreprises en matière de formation de la main-d'œuvre<sup>1</sup></b> <b>CIBLE :</b> De 79,1 % en 2011 à 81,1 % en 2016 <b>INDICATEUR :</b> Proportion des entreprises qui investissent en formation <b>1.2 Accroître l'importance des stages en milieu de travail</b> <b>CIBLE :</b> À déterminer en 2015-2016 <b>INDICATEUR :</b> Proportion des entreprises qui offrent des stages <b>1.3 Accroître la présence en emploi des personnes rencontrant des obstacles à l'intégration au marché du travail</b> <b>CIBLE :</b> De 45 % en 2014 à 47 % en 2017 <b>INDICATEUR :</b> Proportion des personnes rencontrant des obstacles qui intègrent le marché du travail après leur participation aux mesures d'emploi <b>1.4 Augmenter la diffusion et l'utilisation de l'information sur le marché du travail</b> <b>CIBLE :</b> Augmentation de 5 points de pourcentage au 31 mars 2018 <b>INDICATEUR :</b> Taux de satisfaction des chercheuses et chercheurs d'emploi, et des entreprises <b>CIBLE :</b> 20 % au 31 mars 2018 <b>INDICATEUR :</b> Taux d'augmentation de la fréquentation du site d'information sur le marché du travail (IMT en ligne)
<b>2</b> Développer les compétences des entreprises en matière de gestion des ressources humaines	Les bonnes pratiques de gestion des ressources humaines	<b>2.1 Augmenter la proportion des petites entreprises auprès desquelles le Ministère intervient</b> <b>CIBLE :</b> De 53 % en 2014-2015 à 58 % en 2017-2018 <b>INDICATEUR :</b> Proportion des petites entreprises ayant fait l'objet d'une intervention par rapport à l'ensemble des entreprises auprès desquelles le Ministère intervient

## ENJEU 2 | UN BON CLIMAT SOCIAL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES

<b>3</b> Contribuer efficacement au maintien de relations du travail harmonieuses	La prévention des conflits  L'expertise médicale	<b>3.1 Faciliter la conclusion des conventions collectives sans arrêt de travail</b> <b>CIBLE :</b> 95 % annuellement <b>INDICATEUR :</b> Pourcentage des conventions collectives qui se concluent sans arrêt de travail <b>3.2 Contribuer au maintien du lien d'emploi de la travailleuse ou du travailleur dans le respect de son intégrité</b> <b>CIBLE :</b> 17 jours <b>INDICATEUR :</b> Délai moyen de traitement des demandes en matière d'évaluation médicale
<b>4</b> Favoriser l'atteinte de conditions de travail équitables	La détermination du salaire minimum	<b>4.1 Contribuer à une évolution équitable du salaire minimum</b> <b>CIBLE :</b> Ratio entre 0,45 et 0,47 <b>INDICATEUR :</b> Ratio du taux du salaire minimum sur le taux de salaire horaire moyen

## ENJEU 3 | L'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET L'INCLUSION SOCIALE DU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE PERSONNES

<b>5</b> Favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes démunies	La participation accrue des prestataires au marché du travail  La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	<b>5.1 Diminuer la présence aux programmes d'assistance sociale, particulièrement celle des jeunes</b> <b>CIBLE :</b> De 4,9 % en 2014 à 4,7 % en 2017 <b>INDICATEUR :</b> Taux d'assistance sociale des jeunes (de moins de 25 ans) <b>CIBLE :</b> De 6,6 % en 2014 à 6,4 % en 2017 <b>INDICATEUR :</b> Taux d'assistance sociale (de 0 à 64 ans) <b>5.2 Assurer une action gouvernementale concertée en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</b> <b>CIBLE :</b> 100 % des actions prévues au 31 mars 2018 <b>INDICATEUR :</b> Pourcentage de réalisation du troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
<b>6</b> Soutenir les initiatives favorisant la solidarité	L'action communautaire et bénévole	<b>6.1 Consolider l'apport de l'action communautaire et de l'action bénévole au sein de la société québécoise</b> <b>CIBLE :</b> 100 % des actions prévues au 31 mars 2018 <b>INDICATEUR :</b> Pourcentage de réalisation du plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et d'action bénévole

## ENJEU 4 | UNE PRESTATION DE SERVICES ADAPTÉE AUX BESOINS DES CLIENTÈLES

<b>7</b> Simplifier l'accès aux services	La simplification des démarches	<b>7.1 Développer une vision et un plan d'action quant au déploiement d'un guichet multiservice</b> <b>CIBLE :</b> 100 % des actions prévues au 31 mars 2018 <b>INDICATEUR :</b> Pourcentage de réalisation du plan d'action
--	---------------------------------	--

## ENJEU 5 | LA PERFORMANCE AU SEIN D'UNE ORGANISATION EN ÉVOLUTION

<b>8</b> Mettre en œuvre des pratiques organisationnelles et de gestion innovantes	L'engagement du personnel et la performance de l'organisation	<b>8.1 Consolider une culture d'organisation forte</b> <b>CIBLE :</b> 100 % des actions prévues au 31 mars 2018 <b>INDICATEUR :</b> Pourcentage de réalisation du plan d'action ministériel visant la consolidation de la culture organisationnelle <b>8.2 Faire évoluer les pratiques de gestion de l'organisation vers une performance accrue</b> <b>CIBLE :</b> 100 % au 31 mars 2017 <b>INDICATEUR :</b> Pourcentage de réalisation du plan d'action en amélioration continue 2015-2017
<b>9</b> Tirer profit des ressources informationnelles	La modernisation des ressources informationnelles	<b>9.1 Déployer une stratégie pour contrer la désuétude technologique et assurer l'évolution des services</b> <b>CIBLE :</b> 100 % au 31 mars 2018 <b>INDICATEUR :</b> Pourcentage de déploiement de la stratégie visant à contrer la désuétude technologique et à assurer l'évolution des services 2014-2018

<sup>1</sup> Objectif et indicateur partagés avec la Commission des partenaires du marché du travail